

COMMUNIQUE DU 20 DECEMBRE 2011



Une nouvelle auberge de jeunesse flottante, passive et respectueuse de l'environnement

Bruxelles comptera bientôt une nouvelle auberge de jeunesse. Pas vraiment comme les autres... C'est l'annonce faite par le Ministre-Président du Gouvernement francophone bruxellois en charge du Tourisme, Christos Doulkeridis, la Ville de Bruxelles, et VisitBrussels. D'ici 2014, une nouvelle auberge de jeunesse viendra donc répondre à la demande croissante de nuitées pour les jeunes, à bon marché. « *Bruxelles est une destination prisée par les jeunes, belges ou européens. Nos chiffres sont très bons puisqu'on atteint en moyenne un taux d'occupation annuel de 85% (chiffres 2010). C'est un secteur porteur qu'il faut donc continuer à développer* », insiste Christos Doulkeridis.

Un projet innovant et avant-gardiste sur le plan énergétique et environnemental

Un projet innovant puisqu'il s'agira de la première auberge de jeunesse flottante en Belgique. En clair, cela signifie qu'elle sera amarrée sur le canal de Bruxelles, au bassin Béco, le long du quai des Péniches, à l'emplacement d'une concession sur la voie d'eau attribuée par le Port de Bruxelles. « *L'objectif est de permettre à chaque jeune européen de visiter la Capitale de l'Europe mais aussi de positionner Bruxelles comme une capitale du tourisme durable* », insiste Christos Doulkeridis. L'auberge de jeunesse flottante comptera environ 78 chambres (180 à 190 lits). Le bâtiment sera construit en ossature bois et posé sur une barge flottante préfabriquée en béton armé. L'auberge sera construite en cale sèche puis remorquée sur le canal jusqu'à son emplacement définitif.

Le bâtiment, conçu par le bureau d'architecture A2M (Sebastian Moreno-Vacca), comportera 3 niveaux : les chambres seront réparties dans les 2 niveaux inférieurs, le pont supérieur étant occupé par un espace d'accueil, un bar, un espace restaurant, et de vastes terrasses-solarium extérieures.

Autre point remarquable, la conception énergétique du bâtiment. Conçu au standard "bâtiment passif", il vise en effet l'autonomie énergétique. Etanchéité à l'air très performante, ventilation à double flux, autoproduction thermique et photovoltaïque, système de pompe à chaleur...

Le bâtiment (hors barge) vise également la haute qualité environnementale par l'utilisation de matériaux naturels, à faible empreinte écologique, et renouvelables.

L'auberge fonctionnera enfin en autarcie vis-à-vis de l'eau. L'eau, tout d'abord puisée dans le canal, est ensuite épurée afin d'obtenir de l'eau de différentes qualités allant jusqu'à la potabilité.

Ce projet est d'ailleurs lauréat de l'appel à projets "Bâtiments exemplaires" organisé par l'IBGE en 2009 et a obtenu une subvention de 200.000,00 € attribuée à au développeur du projet

Le Budget complet de réalisation de ce projet d'auberge flottante est de 7. 500.000 euros.

Pour Christos Doulkeridis, il s'agit d'un investissement nécessaire qui s'inscrit dans le cadre de l'accord de gouvernement régional. *« Avec ce projet, nous sommes de toute façon moins cher que pour la construction d'une nouvelle infrastructure hôtelière puisqu'ici, déjà, nous ne devons pas acquérir de terrain. De plus, avec un bâtiment passif qui est quasi un bâtiment zéro émission, les économies projetées vont jusqu'à 500 .000 euros après 10 ans ».*